

LA LETTRE DU CONSULAT GÉNÉRAL N°22 - JANVIER 2007



Liberté - Egalité - Fraternité
République française

Madame, Monsieur,

Tous mes vœux pour 2007 et pour l'année du cochon. L'année qui commence s'annonce décisive pour la réalisation de nombre de nos projets :



- La re-localisation de l'école Colette entre dans une phase clef. Le terrain du quartier 9, dont le contrat de location a été signé le 19 juillet 2006, nous a été remis officiellement le 19 janvier. Les études de sols et relevés de géomètres ont été réalisés durant les vacances de Noël. Le jury du concours d'architecture constitué par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) a sélectionné, le 7 décembre dernier, 5 cabinets d'architecture autorisés à participer à la seconde phase du concours. Le jury se réunira à nouveau dans quelques semaines pour choisir le projet définitif. Nous tenons le calendrier que nous nous sommes fixés.

- Le pôle universitaire français (PUF) de Ho Chi Minh Ville, mis en place à la rentrée 2006 sur le campus de Thu Duc, accueillera, en septembre 2007, trois nouvelles formations de niveau Master dans les domaines suivants :

- Matériaux,
- Micro-électronique et Télécommunications,
- Biotechnologies,

ainsi que d'une licence en économie et gestion. Nous croyons plus que jamais à l'importance de notre coopération universitaire et à l'avenir de la jeunesse de ce pays.

- De manière générale, nous poursuivons nos différentes actions de coopération et d'action culturelle, axées sur tout ce qui contribue au développement du Vietnam (formation, recherche, urbanisme et environnement, santé, mais aussi action sociale et humanitaire, développement des échanges artistiques). Nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires de la coopération décentralisée (régions, départements, communes) et les ONG françaises actifs sur le terrain.

- En relation avec les conseillers du commerce extérieur (CCE), la chambre de commerce et d'industrie française au Vietnam (CCIFV) et la chambre de commerce européenne (Eurocham), nous multiplions les efforts pour renforcer la présence des entreprises françaises dans ce pays et les aider à saisir les opportunités liées à l'entrée du Vietnam dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'année 2007 sera, sur ce plan, particulièrement riche en contacts et en événements.

- Nous contribuons notamment à l'organisation des journées Rhône-Alpes à Ho Chi Minh Ville les 8,9 et 10 mars prochains.

La taille de la communauté française sur place augmente en permanence, nous encourageant à être toujours plus efficaces et performants à votre service. Comme vous le savez nous nous efforçons de moderniser en permanence notre site internet afin d'en faire, pour vous comme pour nous, un instrument de communication commode et rapide. Je vous informe, à cet égard, qu'afin de remédier aux difficultés rencontrées depuis quelques mois (les ordinateurs de certains d'entre vous considéraient les messages électroniques du consulat comme des spams et les détruisaient sans même que vous le sachiez), nous venons de mettre en place une nouvelle messagerie, tout à la fois plus fiable et plus interactive.

Vous trouverez au verso de cette lettre les indications vous permettant de vous abonner (ou de vous désabonner) à nos différents envois, étant donné, naturellement, que vous resterez, destinataires, en tout état de cause, de tous nos messages relatifs aux questions de sécurité (par exemple ceux concernant la grippe aviaire).

Je vous souhaite à tous un plein succès dans vos diverses entreprises.

Nicolas Warnery

Nicolas WARNERY

AFFAIRES CONSULAIRES

ELECTIONS 2007



L'élection du président de la République se déroulera les 22 avril et 6 mai 2007.

Les listes électorales ont été closes le 30 décembre 2006. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales à l'étranger pourront donc (en fonction de leur choix au moment de leur inscription sur cette liste) voter:

- en personne, au consulat général de France (un bureau unique sera ouvert au 27 rue Nguyen Thi Minh Khai) ou en France;
- par procuration, à l'étranger comme en France s'ils sont dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.

Toutes les informations utiles sont disponibles à la rubrique « élection du président de la République 2007 » du site France diplomatie <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/elections.html>

En ce qui concerne le vote par procuration vous pouvez consulter le site du consulat général à l'adresse : www.consulfrance-hcm.org où une fiche explicative est à votre disposition. Les procurations de vote dressées à l'étranger pour voter à l'étranger peuvent être établies jusqu'au 20 avril 2007 ; en revanche, les procurations dressées à l'étranger pour voter en France devront être établies dans un délai permettant leur acheminement jusqu'aux mairies en France, soit le 21 mars (1 mois avant la date du premier tour des élections).

Les élections législatives se dérouleront les 10 et 17 juin 2007.

Les deux possibilités pour les Français résidant à l'étranger de pouvoir voter à ces élections sont de se présenter personnellement pour voter dans la commune en France où ils sont inscrits ou bien d'établir une procuration de vote (voir notice explicative sur le [site : www.consulfrance-hcm.org](http://www.consulfrance-hcm.org)).

ADOPTIONS

La réglementation vietnamienne ayant mis fin depuis le 1er janvier 2006 aux adoptions individuelles, les familles souhaitant adopter un enfant au Vietnam doivent obligatoirement recourir à un Organisme agréé pour l'adoption (OAA) ou à l'Agence française de l'Adoption (AFA). L'adoption par le biais des OAA n'a représenté en 2006 que 11% des adoptions mais devrait se développer en 2007. En effet, cinq OAA oeuvrent actuellement au Vietnam, mais un sixième OAA ainsi que l'AFA devraient prochainement obtenir leur habilitation et commencer à opérer au Vietnam.

BOURSES SCOLAIRES 2007/2008

Les dossiers de demande de bourses scolaires pour la première commission locale peuvent être retirés depuis le jeudi 1er février 2007 au secrétariat de l'école Colette (124 Cach Mang Thang Tam ou 30 Pham Ngoc Thach).



Les dossiers complétés et accompagnés des justificatifs requis devront être déposés au bureau des bourses scolaires du Consulat, au plus tard le jeudi 15 mars 2007.

Fermeture du Consulat pour le Têt



A l'occasion des fêtes du Têt (le nouvel an lunaire vietnamien), le Consulat Général de France fermera ses portes au public les vendredi 16 et lundi 19 février 2007. Il reprendra ses activités le mardi 20 février 2007.

Les horaires d'ouverture des bureaux au public, ainsi que les jours fériés durant lesquels ils sont fermés, sont consultables sur notre site, rubrique « horaires d'ouverture du Consulat ».

Activités consulaires

La communauté française à HCMV s'est agrandi en 2006 avec au 31 décembre : 2.860 inscrits, dont 795 nouvelles inscriptions au cours de l'année écoulée.

Pour le seul mois de décembre 2006, nous comptons près de 156 inscriptions de Français venus notamment s'enregistrer sur la Liste Electorale Consulaire, cet enregistrement entraînant dorénavant une inscription automatique sur le registre des Français établis hors de France.

INTERNET

NOUVELLE MESSAGERIE DU CONSULAT

Nous venons de mettre en place un nouveau système de messagerie nous permettant dorénavant de communiquer plus simplement, rapidement et efficacement et de résoudre, a priori, les problèmes de courriels identifiés comme des spams et non délivrés à leur destinataires.

Cette nouvelle messagerie offre également plusieurs fonctionnalités intéressantes notamment celle qui vous permettra de fournir et de modifier certaines informations vous concernant sans avoir à vous déplacer ou à contacter le Consulat Général, simplement en réactualisant une page de données personnelles. En effet, dès la mise en service de ce nouveau système, un e-mail d'information vous sera envoyé : vous y trouverez en bas de page un lien qui vous permettra d'accéder à votre « page profil » protégée par un identifiant et un mot de passe qui vous seront fournis dès votre première connexion. De même, vous pourrez accéder à votre page personnalisée en vous identifiant sur notre site internet www.consulfrance-hcm.org dans la rubrique : « Messagerie - créer / accéder à mon profil ».

Cette réactualisation de votre fichier personnel doit devenir un réflexe pour nous permettre d'avoir les informations nécessaires et de vous contacter rapidement, notamment en cas de crise (météorologique, sanitaire, etc.) nécessitant l'envoi de messages urgents.

Vous aurez également la possibilité de vous abonner ou de vous désabonner des messages envoyés par le Consulat Général (bulletins d'informations culturelles, revue de presse hebdomadaire, informations sur la coopération universitaire...) en activant ou en désactivant les cases correspondantes qui apparaissent sur votre page « profil ». A noter que les personnes inscrites sur le registre des Français établis hors de France reçoivent toutes la Lettre Consulaire (parution trimestrielle) qui a pour vocation d'informer nos ressortissants sur les activités du poste et de leur communiquer les dernières informations en termes juridique, social, administratif...

Au cours de la mise en place de ce nouveau système de messagerie, la société qui gère l'installation du programme nous a informés avoir adressé par erreur des messages tests à une dizaine d'entre vous. Nous tenons à vous présenter nos excuses pour les désagréments causés. Il va de soi que nous veillons toujours scrupuleusement à la confidentialité des informations et données personnelles vous concernant.

Bien que cette nouvelle messagerie soit plus performante, nous vous conseillons toujours, afin d'éviter un rejet de nos envois, de rajouter dans votre répertoire électronique l'adresse e-mail du consulat : info@consulfrance-hcm.org

Pour plus d'informations sur la nouvelle messagerie : veuillez consulter le site du consulat : http://www.consulfrance-hcm.org/article.php3?id_article=1110 ou contacter la webmestre du poste : info@consulfrance-hcm.org